

## Le site Natura 2000 des « Rivières du Loing et du Lunain » en quelques mots...


Natura 2000 est un réseau de sites naturels remarquables, reconnus pour leur diversité biologique à l'échelle de l'Union Européenne. Ce réseau vise à préserver cette biodiversité tout en maintenant les activités humaines qui ont participé à créer l'intérêt de ces territoires. Natura 2000 s'inscrit dans une démarche de développement durable et s'appuie sur la concertation avec les acteurs et populations locales concernés.

Le site des « Rivières du Loing et du Lunain » a été choisi pour les espèces piscicoles remarquables qu'il héberge : Chabot, Lamproie de Planer, Loche de rivière et Bouvière. Il comprend également plusieurs habitats de grand intérêt pour la biodiversité, reconnus à l'échelle de l'Europe\* : les mégaphorbiaies, les rivières à renoncules, les forêts alluviales et les prairies maigres de fauche.

La Communauté de communes Moret Seine et Loing a été désignée structure animatrice du site et a délégué la tâche d'animation à la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en Août 2013. Nous sommes donc en début d'animation du site Natura 2000.

### Les missions d'animation sur le site :

1. Gestion et contractualisation (Contrats Natura 2000, Mesures Agro-environnementales...);
2. Information, communication et sensibilisation des riverains ;
3. Amélioration des connaissances et suivi scientifique ;
4. Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques ;
5. Assistance aux porteurs de projet pour l'application des évaluations des incidences ;
6. Gestion administrative, suivi, bilan et évaluation.








**23 communes concernées :** *Bagneaux-sur-Loing, Bourron-Marlotte, Château-Landon, Darvault, Ecuelles, Grez-sur-Loing, La Madeleine-sur-Loing, Moncourt-Fromonville, Montigny-sur-Loing, Moret-sur-Loing, Nemours, Saint-Mammès, Saint-Pierre-lès-Nemours, Souppes-sur-Loing, Veneux-les-Sablons, Épisy, La Genevraye, Lorrez-le-Bocage-Préaux, Nanteau-sur-Lunain, Nonville, Paley, Treuzy-Levelay, Villemer.*



**58 km de cours d'eau et 400 ha de terrains compris dans le périmètre du site Natura 2000, ainsi que les parcelles riveraines des deux rivières.**

## Chronologie du site :

- 
- 2006**  Institution du Comité de Pilotage par arrêté préfectoral du 31 mai 2006 modifié depuis.
  - 2010**  Période de bibliographie, de prospection de terrain et rédaction du Document d'Objectifs du site.
  - 2012**  Approbation du Document d'Objectifs le 22 mars 2012.
  - 2013**  Début de l'animation du site Natura 2000 le 9 août 2013 par la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique :
    - ✓ Suivis écologiques du site par pêche électrique en juillet et septembre 2013 et 2014;
    - ✓ Premier Comité de Pilotage d'animation avec les élus du territoire et inauguration de l'exposition itinérante du site en janvier 2014 ;
    - ✓ Rencontres de riverains et lancement de l'animation « agricole » à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones-humides en février 2014 ;
    - ✓ Communication et contractualisation volontaire de propriétaires riverains (particuliers et agriculteurs), animations pédagogiques auprès des scolaires tout au long de l'année...



La Bouvière, une des espèces Protégées sur le site.

# Des espèces et habitats étonnants\* !

## Sur le site vous pourrez croiser la Lamproie de Planer...

A l'éclosion des œufs, les juvéniles de Lamproies de Planer se laissent dériver vers des zones de sédimentation (limon et vase) et y restent pendant 5 à 6 ans. Suite à leur métamorphose en adultes, les individus se reproduisent de mars à mai dans des zones à courant moyen. Le nid est ovale, petit (20 à 40 cm de large et de 2 à 10 cm de profondeur) et élaboré avec les graviers et le sable du fond de la rivière. Plus de 30 individus des deux sexes peuvent s'accoupler ensemble. Les géniteurs meurent après la reproduction.

Vous avez peut être pu observer ces étranges regroupements de Lamproies sous forme de nids, particulièrement dans le Lunain vers Mars (voir photo ci-contre). Dans le cadre du suivi scientifique du site nous cherchons à connaître les endroits où de tels phénomènes ont lieu, ces événements permettent de constater la reproduction de cette espèce fragile sur le site.

**Si vous avez aperçu des « nids » de Lamproies de Planer, contactez-nous pour participer à la protection de l'espèce !**



Un nid de Lamproies de Planer.

## ... ou de belles fleurs à la surface de l'eau :

Le site Natura 2000 des « Rivières du Loing et du Lunain » héberge des espèces protégées, mais aussi des habitats naturels menacés. On définit ces habitats par l'association de plusieurs espèces végétales. Ils sont indicateurs du bon état écologique du site.

Au total, 4 habitats d'intérêt communautaire\* ont été identifiés sur le site, certains sont résiduels comme les « Forêts alluviales », d'autres mieux représentés comme les « Prairies maigres de fauche » que l'on peut voir sur plusieurs hectares au sud de Moret-sur-Loing (photos de droite).

Sur le Loing, l'habitat le plus marquant et le plus facile à identifier est constitué pour partie de belles fleurs jaunes et blanches à la surface de l'eau : des herbiers à Renoncules flottantes (photos de gauche et du bas de page).

\* **Espèces et habitats d'intérêt communautaire** : L'Union européenne a établi des listes d'espèces (animales et végétales) et des listes d'habitats à protéger au sein de sites Natura 2000. Ces listes représentent la biodiversité menacée sur le territoire européen. Ces espèces et ces habitats sont dits d'intérêt communautaire car ils constituent un patrimoine naturel rare et/ou menacé appartenant à chaque citoyen européen.



Forêt alluviale à la Madeleine-sur-Loing



Megaphorbiaie à Souppes-sur-Loing



Prairie maigre de fauche à Moret-sur-Loing



# Natura 2000, quels sont les outils disponibles ?

## Charte Natura 2000 :

C'est un outil d'adhésion individuel aux objectifs de préservation des habitats naturels et des espèces identifiés sur le site comme étant d'intérêt communautaire. La signature de ce document relève d'une démarche volontaire et implique le respect d'un certain nombre d'engagements, non rémunérés, mais elle offre une contrepartie au signataire sous forme d'avantages fiscaux (exonération des parts régionale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties).

## Contrats Natura 2000 :

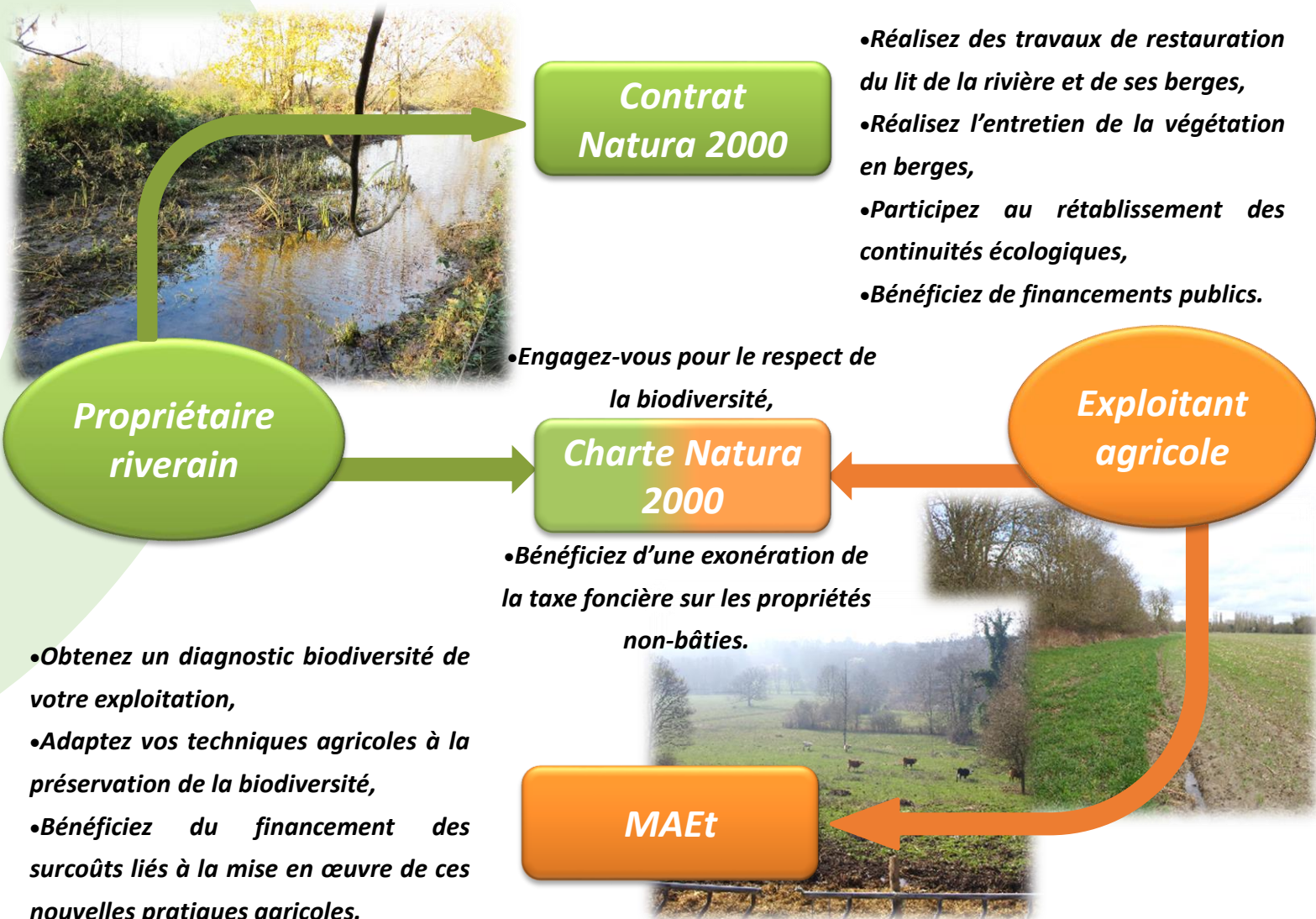
Ce sont des outils de gestion qui visent à maintenir et restaurer les populations d'espèces (végétales ou animales) et les habitats remarquables sur le site Natura 2000. Ils comprennent les actions énumérées dans le Document d'Objectifs du site en les adaptant à la parcelle concernée. Ils permettent le financement de travaux d'entretien ou de renaturation du milieu (gestion des embâcles, lutte contre les espèces invasives, entretien des boisements et de la végétation en berge, restauration de frayères,...) par des fonds publics (européens, nationaux et de collectivités territoriales). D'autres Contrats plus spécifiques existent pour financer les travaux de rétablissement des continuités écologiques en milieu aquatique (effacement d'ouvrages, restauration de berges par des méthodes « douces »).

## Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt) :

Ce sont des mesures de gestion établies dans le Document d'Objectifs pour adapter les pratiques agricoles à leur territoire et au maintien des espèces et des habitats désignés sur le site Natura 2000. Les MAEt répondent à une logique de financement des surcoûts liés à la mise en œuvre de Natura 2000 dans un environnement agricole productif.

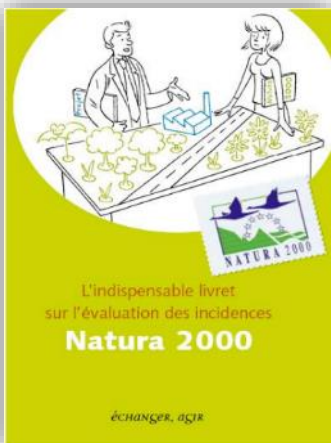
## Natura 2000... j'y participe !

Vous voulez aussi participer à la préservation du milieu ? ... Contactez nous !



# L'évaluation des incidences :

Sur un site Natura 2000, l'objectif est de **concilier activités humaines et préservation de la biodiversité**. Les évaluations d'incidences Natura 2000 sont là pour que chacun réfléchisse sur la façon de réaliser des travaux, des aménagements, une construction, une manifestation sportive, etc., pour en diminuer les impacts et ainsi préserver les espèces d'intérêt communautaire. En fonction de l'ampleur du projet, le pétitionnaire doit réaliser une évaluation des incidences simplifiée ou complète. Les documents et les outils nécessaires pour la réaliser sont disponibles sur le site de la DRIEE : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/l-evaluation-des-incidences-natura-r378.html>



Vous pouvez consulter le site internet Natura 2000 en Seine-et-Marne pour obtenir les trois listes qui recensent les projets et les aménagements soumis à évaluation des incidences Natura 2000 : <http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000>

« L'indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » est un bon exemple de document facile à s'approprier en suivant le lien ci-dessous : [http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/livretIncidenceDREALPACA-basdef-3\\_cle0989b7.pdf](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/livretIncidenceDREALPACA-basdef-3_cle0989b7.pdf)

## Un site en mouvement ...

L'exposition itinérante du site Natura 2000 «Rivières du Loing et du Lunain» sera peut être amenée à transiter sur votre commune prochainement. Suivez son cheminement sur le site internet (voir en bas de page).

Des réunions publiques seront organisées en 2014 pour créer des échanges autour de l'animation du site Natura 2000 (contractualisation, évaluation des incidences) et seront l'occasion de prendre des contacts individuels.

La contractualisation des parcelles concernées par le site Natura 2000 sera soutenue par un accompagnement de chaque propriétaire souhaitant y participer, par le chargé d'études Natura 2000 de la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 77).

La FDAAPPMA 77 réalisera des animations pour faire découvrir aux enfants le milieu aquatique ainsi que la faune et la flore remarquables de ce site Natura 2000. Celles-ci ont été proposées à toutes les écoles primaires installées sur les 23 communes concernées par le site Natura 2000. En juin 2014, les écoles de Montigny-sur-Loing et Treuzy-Levelay ont bénéficié de ces animations !

Le suivi écologique de la faune piscicole a été effectué par pêche électrique en juillet et septembre derniers.

Une formation sur les évaluations d'incidences Natura 2000 sera dispensée en Novembre 2014 à vos élus pour qu'ils puissent aussi vous informer.

## Qui contacter ? ?! Le site internet ! @

### Alexandre FERRE

Chargé d'études Natura 2000  
FDAAPPMA 77  
01.64.39.03.08.  
[natura2000.riviere77@orange.fr](mailto:natura2000.riviere77@orange.fr)  
<http://www.federationpeche77.fr>

Les « Rivières du Loing et du Lunain » disposent de leur site internet. Celui-ci rassemble tous les documents et événements relatifs à la vie du site :  
<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/rivieres-du-loing-et-du-lunain>

**Pour plus d'informations**

**Union européenne**



**Réseau Natura 2000**



**Présidence du comité de pilotage**



Communauté de communes Moret  
Seine et Loing  
Patrick SEPTIERS

**Services de l'Etat**



**Vos contacts :**

Direction Régionale et  
Interdépartementale de  
l'Environnement et de l'Energie  
d'Île-de-France  
10 rue Crillon  
75194 PARIS cedex 04  
Olivier PATRIMONIO  
[olivier.patrimonio@developpement-durable.gouv.fr](mailto:olivier.patrimonio@developpement-durable.gouv.fr)

Direction Départementale des  
Territoires de Seine-et-Marne  
288 rue Georges Clémenceau  
Z.I. de Vaux-le-Pénil  
BP 596 - 77005 Melun Cedex  
Alix REISSER  
[alix.reisser@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:alix.reisser@seine-et-marne.gouv.fr)

Edition, élaboration, conception  
graphique et crédits photographiques :  
FDAAPPMA 77

